



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010683

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/01/2025 16H48 C:005300 I:01675
V/REF : 993980
V/Appel du Vendredi 17/01/2025 a 16H48

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 00541
IMMEUBLE : LA PINEDE -0541
5/6/7, ESPLANADE DE LA PINEDE
38090 VILLEFONTAINE

Vaulx en Velin, le 22 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°6 PINEDE-OGEMENT DE MHAMED-1ER ETAGE-TEL:*07 53018114*
MOTIF : INTERVENIR POUR UN ABSENCE D'EAU FROIDE DANS LE LOGEMENT
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 17/01 A 18H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR LAIMENE
RECHERCHE ET LOCALISATION D'ABSENCE D'EAU
COUPURE D'EAU
DEMONATAGE DU COMPTEUR EAU FROIDE SANIATIRE QUI PASSE DANS LA GAINES
TECHNIQUE DES WC

NOTRE PERSONNEL CONSTATE EN DEMONTANT LE COMPTEUR QU'IL Y A UN BOUCHON
DE CALCAIRE A L'ENTREE DU COMPTEUR AU NIVEAU DU FILTRE
- NETTOYAGE DU COMPTEUR ET REMISE EN PALCE
- PRESENCE D'UNE FUITE SUR LE ROBINET D'ARRET
RESSERAGE DU PRESS-TOUPE
REMISE EN EAU ET CONTROLE DE L'ETANCHEITE ET ECOULEMENT
- L'EAU EST REVNU DANS TOUS LES APPAREILS SANITAIRES
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT AB Email envoyé le 20/01/25 a 08H32 _ Envo i (CR/AB)

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010683

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 17/01	2	73,82	147,64
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
4,00	Joint(s) fibre 20/27	2	0,27	1,08
TOTAL H.T.				217,29
T.V.A. a 10,00%				21,72
TOTAL T.T.C.En EURO				239,01

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 993980 du 20/01/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR LAIMENE M'hamed
MME LAIMENE Kheira
6 ESPLANADE DE LA PINEDE
38090 VILLEFONTAINE

Référence de la Demande

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Téléphone : 07.53.01.81.14

00541-00001-00002-00012 H / Type 2 / 01

Etage : 01

Date entrée: 01/01/2017

Délai

Date limite exécution : 04/02/2025

Observations

Bon de regul suite intervention du 17/01/2025

vos ref : 17/01/2025 16h48 C:005300 I: 01675

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00004 BON DE REGUL SUITE ASTREINTE DU 17/01/2025 plus d'eau dans le logement. Compteur bouché par du calcaire	1,00	217,29	217,29	21,73	239,02
Total H.T.				217,29	
Total TVA				21,73	
Total TTC					239,02

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par MORSILLI CLAUDINE le 20/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 ESPLANADE DE LA PINEDE 38090 VILLEFONTAINE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **20/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 993980